

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS MERCREDI 06 DECEMBRE 2023 A 09H30

PROCES-VERBAL

Ordre du jour

- 1 Installation d'un nouveau membre nommé
- 2 Approbation du procès-verbal du 11 octobre 2023
- 3 Modification des groupes pour la Commission d'Intervention Sociale
- 4 Points divers

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre d'absents : 3

Pouvoirs: 0

Date de la convocation : 29 novembre 2023

<u>PRESENTS</u>: Monsieur Le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY, Madame la Viceprésidente Idalina BENARROUS, Mauricette CADET, Sylvie DALL'ANESE, Annie ESCOBAR, Sylvie LIMBOURG, Colette NEVEU, Monique SAUVÊTRE, Michèle SOMMÉ, Annie VILLANOVA et Messieurs Joël MANELPHE et Claude PAIN

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Mesdames Valérie BRY, Marie-Christine COUTANCEAU, et Monsieur Bruno HEMAR

Comme il s'agit du dernier Conseil d'Administration de l'année, des viennoiseries ainsi que le thé et le café sont offerts aux membres présents.

Présence de Monsieur Alain RIALHE, membre du Conseil des sages.

Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY constate que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 09h40

Lecture de l'ordre du jour.

Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY laisse la parole et la présidence de ce Conseil à Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS.

1 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE NOMMÉ

Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS

Monsieur Bernard RABOT a fait part à Monsieur le Président du CCAS Jean-Luc ALGAY de sa volonté de démissionner du Conseil d'Administration du CCAS le 01 juin 2023. Après candidature, Monsieur le Président a décidé de nommer Madame Sylvie DALL'ANESE pour le remplacer par arrêté du 28 novembre 2023.

Les membres du Conseil prennent note de l'installation d'un nouveau membre au sein du Conseil.

9h50 : arrivée de Monsieur Joël MANELPHE

2 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2023

Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS

Annexe: Procès-Verbal du 11 octobre 2023

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du CCAS du 11 octobre 2023 a été envoyé par mail aux administrateurs le 29 novembre 2023.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil d'Administration.

3 - MODIFICATION DES GROUPES POUR LA COMMISSION D'INTERVENTION SOCIALE

Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS

En raison du départ de Monsieur Bernard RABOT et de l'installation de Madame Sylvie DALL'ANESE au sein du Conseil d'Administration du CCAS, les groupes pour la commission d'intervention sociale doivent être modifiés.

Pour rappel, cette commission a pour rôle l'étude et l'attribution d'aides financières extralégales et se divise en deux groupes.

Voici la composition des groupes modifiés :

Groupe 1	Groupe 2
Monsieur HEMAR Bruno	Monsieur PAIN Claude
Monsieur MANELPHE Joël	Madame DALL'ANESE Sylvie
Madame SOMMÉ Michèle	Madame LIMBOURG Sylvie
Madame VILLANOVA Annie	Madame NEVEU Colette
Madame ESCOBAR Annie	Madame CADET Mauricette
Madame COUTANCEAU Marie-Christine	Madame SAUVETRE Monique
Madame BENARROUS Idalina	Madame BRY Valérie

La commission est présidée par Monsieur le Président du CCAS et en cas d'absence par Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS.

Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité la modification et la nouvelle composition des deux groupes de la Commission d'Intervention Sociale.

Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS informe les membres du Conseil qu'à la demande du Président, un travail sera mené en début d'année prochaine sur le règlement intérieur des aides financières attribuées par le CCAS et notamment sur la question du patrimoine possédé par les personnes demandeuses d'une aide. La délibération qui en découlera permettra de redéfinir l'attribution des aides financières par le CCAS.

4 - POINTS DIVERS

Rapporteur : Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS

- Noël des agents :

Cette année le Noël des agents aura lieu le samedi 09 décembre dans la salle l'Orangerie à partir de 11h30. Une invitation a été envoyé à l'ensemble des agents de la municipalité ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration et aux élus de la majorité. A cette occasion, un buffet est offert aux agents et une carte cadeau d'une valeur de 20€ est offerte aux enfants âgés de moins de 18 ans.

Monsieur Claude PAIN souhaite savoir depuis combien de temps le montant de la carte est de 20€. Lui et d'autres membres présents trouvent que le montant est faible au vu du prix des livres ou d'autres produits culturels (CDs, jeux vidéo, ...) vendus à cultura.

Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS indique que le montant est de 20€ depuis 2022 et qu'il était auparavant de 15€. L'augmentation du montant de la carte cadeau offerte sera envisagée dans la construction du budget 2024 du CCAS.

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire :

La collecte nationale de la Banque Alimentaire a eu lieu les 24, 25 et 26 novembre 2023. Le CCAS a collecté dans le magasin ALDI situé à Lagord. La collecte s'est bien déroulée. Un mail de remerciement a été envoyé à Aldi ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles qui ont participé à la collecte.

Certains participants à la collecte signalent avoir eu l'impression qu'il y avait plus de dons que l'an passé. Nous n'avons pas encore les chiffres totaux de cette collecte.

Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS signale que 9 bénévoles de l'Heure Civique ont participé à cette collecte.

Elle propose d'organiser en 2024 une rencontre entre les membres du Conseil d'Administration du CCAS, les bénévoles de l'Heure Civique et les membres du Conseil des sages afin d'échanger sur le dispositif et de faire connaissance. Cette rencontre pourrait avoir lieu au mois de janvier ou février, avant les vacances, un vendredi soir ou un samedi matin. Si la rencontre se fait en soirée, des pizzas et quelques boissons alcoolisées seront proposées si c'est un samedi matin, cela pourrait être des crêpes ou une galette et des boissons chaudes non alcoolisées.

- Colis de Noël pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire

Depuis plusieurs années le CCAS offre à chaque bénéficiaire de l'aide alimentaire sur la commune un repas qui est distribué au moment des fêtes de fin d'année.

Les courses qui sont réalisées permettent de leur proposer un repas « festif » avec l'achat de produits souvent onéreux tels que le poisson, la viande et diverses gourmandises sucrées. Ces denrées sont ensuite distribuées lors de la dernière distribution soit le mercredi 20 décembre. Une carte cadeau d'une valeur de 20€ est offerte aux enfants de moins de 18 ans. Ils sont 15 cette année.

Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS informe qu'un don a été fait au CCAS par l'association l' Houmeau Animation de 551,64€ suite à leur cessation d'activité après 30 ans d'existence.

Le Président, la Vice-présidente et l'ensemble des membres du Conseil d'Administration remercie l'association pour leur générosité.

Une rencontre en visio a eu lieu le mercredi 22 novembre avec Madame Hélo, cheffe de projet Heure Civique en Charente-Maritime, le CCAS et 4 membres du Conseil des sages : Messieurs Alain RIALHE, Vincent VINET, Jean-Pierre GUILLON et Jean-Pierre RAZAVET, pour faire un point sur le dispositif Heure Civique sur la commune de l'Houmeau depuis son lancement officiel en novembre 2022. Cette rencontre a permis de faire remonter des interrogations et certaines réflexions qu'avait le CCAS et les membres du Conseil des sages sur le dispositif. Le Conseil des sages et le CCAS souhaitent qu'une rencontre soit organiser avec les autres communes qui portent le dispositif afin d'échanger et de confronter les expériences de chacun.

A ce jour nous avons 27 bénévoles inscrits pour 17 missions réalisées (au 06/12/2023). Nous avons signalé le problème du recensement des besoins chez les habitants de la commune notamment chez les personnes les plus isolées. Madame HELO a proposé de passer par les SAAD pour les informer du dispositif. Un courrier sera prochainement rédigé

en ce sens par le CCAS.

Une réunion est organisée le mercredi 10 octobre entre le CCAS et le Conseil des sages pour travailler sur l'Heure Civique suite à cette réunion.

Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY informe que lors de la présentation en bureau municipal le 05 décembre du PEDT par le responsable de l'enfance-jeunesse Sébastien COURADIN et par l'adjointe au Maire déléguée à l'enfance-jeunesse Aurélie CROUZEAU, il a été signalé un besoin de bénévole pour l'aide au devoir à l'ACM les soirs en semaine. Les bénévoles de l'Heure Civique pourraient venir renforcer l'équipe d'animateur. Madame la Vice-présidente signale que le CCAS va se rapprocher du service enfance-jeunesse à ce sujet.

Madame la Vice-présidente Idalina BENARROUS indique qu'une interview sera réalisée demain par Monsieur Bruno HEMAR à la radio (RCF) Radio Chrétienne Française au sujet de l'Heure Civique. Cette radio nous a contacté sur les conseils de Madame HELO (Heure Civique).

Une rencontre a eu lieu le mercredi 29 novembre avec Madame FORMET chargée de projets « changements de comportements », Mobilité et transport à la CDA de La Rochelle au sujet de l'implication du CCAS de l'Houmeau dans le dispositif Mai à vélo, porté par la CDA depuis 2 ans. C'est dans ce dispositif que s'inscrit la « balade à vélo » que veut mettre en place le CCAS et les membres du Conseil des sages le 25 mai 2024.

Au-delà de Mai à vélo, lors de cette réunion il a été abordé la possibilité de participer au dispositif « cyclistes brillez » durant la période d'octobre/novembre qui se déroule actuellement sur La Rochelle et aux alentours.

Monsieur le Président Jean-Luc ALGAY informe qu'une réunion est prévue cette semaine entre la commune de Lagord, la CDA et l'Houmeau au sujet de la construction de la future piste cyclable reliant les deux communes. Cette réunion sera l'occasion de parler du calendrier des travaux.

Le projet d'une piste cyclable entre Nieul-sur-Mer et L'Houmeau est également à l'étude.

Il n'y a pas de question. La séance est levée à 10h38.

A l'Houmeau le 06 décembre 2023, Présidente de la séance Idalina BENARROUS Vice-présidente du CCAS